

## LES VERBES À SUFFIXE LIBRE ET L'EXPRESSIVITÉ

AGNIESZKA KALISKA

Université Adam Mickiewicz  
Al. Niepodległości 4  
61-874 Poznań  
Pologne  
pique@o2.pl

**Abstract:** The purpose of the paper is to consider how a free suffix can affect the semantics of verbs. The morphemes in question, which are considered free of semantic function and morphologically autonomous, are highly productive in verbal communication. Interestingly, the morphological structure of some verbs contains two free suffixes. In fact, the morphological and semantic autonomy contribute to the increase in the number of synonyms and stylistic variants. The paper suggests that free suffixes are highly charged. Their expressivity is their most important semantic function.

**Keywords:** free suffix, morphological autonomy, linguistic economy, synonymy, stylistic variation

### 1. Introduction

Le phénomène de *suffixation libre* a été décrit pour la première fois en 1956 par Pierre Guiraud dans *L'argot*. L'auteur appelle *le suffixe libre* (ou *le suffixe vide*) un morphème dérivationnel de caractère modificateur dont la fonction de base (sémantique ou grammaticale) disparaît, lorsqu'il est employé en tant qu'élément purement expressif ou cryptologique. Un mot comportant un tel suffixe n'est reconnaissable qu'au sein d'un groupe social qui l'emploie. Le procédé de suffixation libre est surtout caractéristique pour les parlers argotiques et familiers. Guiraud parle de l'emploi *parasitaire* de suffixes<sup>1</sup>. Par exemple : le verbe *baratiner* (séduire), comportant le suffixe *-iner* (à valeur fréquentative), a le même sens que

<sup>1</sup> P. Guiraud : *L'argot*, Paris : PUF, 1956 : 73.

sa base de dérivation *barater*. Il semble tout de même que les conditions d'emploi des deux formes ne sont pas les mêmes, étant donné qu'elles diffèrent d'expressivité. Guiraud présente des suffixes verbaux libres suivants : *-iquer*, *-ancher*, *-ailler*, *-iner*, *-ouser*, tout en signalant que «l'élément parasite n'est pas toujours arbitraire»<sup>2</sup>. Cela signifierait que la *suffixation libre* n'est pas vraiment libre.

## 2. Caractère et fonction des suffixes libres

Il semble qu'à part les suffixes présentés par Guiraud, il y en a d'autres qui peuvent assumer la même fonction expressive. Dans cet article, nous voulons voir premièrement quels éléments en plus peuvent assumer la même fonction expressive et, deuxièmement, nous allons discuter à quel point il est question de morphèmes libres.

On considère qu'une réalisation linguistique est un phénomène subjectif. Nous partageons l'idée de Bally<sup>3</sup> qui dit que, pour s'exprimer, le locuteur recourt non seulement aux mots et à la grammaire, que lui offre la langue, mais il recourt aussi à divers procédés particulièrement orientés vers une fin subjective. C'est ainsi que l'utilisateur de la langue peut non seulement communiquer une idée mais aussi, en même temps, communiquer une valeur qu'il y associe par un certain jugement individuel.

Grâce à la compétence linguistique, le locuteur a des possibilités de créer, en fonction de la situation de communication, de nouveaux mots. Les formes sont pourtant créées à partir de morphèmes qui lui sont connus. Nous voulons démontrer que le jugement personnel peut aller de pair avec l'emploi d'un suffixe libre. Voire, il peut arriver qu'un suffixe libre se combine avec un autre morphème dérivationnel. Tout compte fait, le suffixe libre est un élément morphologique qui, non seulement, contribue à l'enrichissement lexical au sein du système de la langue, mais il est aussi un élément très utile parce qu'il rend la communication plus efficace.

Les verbes comportant un suffixe libre sont surtout employés pour exprimer des jugements personnels à l'égard d'un phénomène. Il s'agit des formations maintes fois individuelles et spontanées, présentes surtout dans la communication orale. C'est pourquoi, elles sont rarement représentées dans les dictionnaires comme unités lexicales autonomes et normatives. Les unités que nous allons présenter dans ce travail vien-

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>3</sup> Ch. Bally : *Le langage et la vie*, Genève & Paris : Droz, 1985 : 17.

ment du *Trésor de la Langue Française* (Paris : CNRS, 1975) et du *Dictionnaire de l'argot*<sup>4</sup>.

En général, au niveau du langage, les morphèmes se combinent selon certaines règles de dérivation bien précises. Plus particulièrement, le radical est défini entre autres comme support d'un affixe plutôt que d'un autre. Cela résulte du fait que les morphèmes sont en général sémantiquement non indifférents<sup>5</sup>. Dans le cas des suffixes libres (sémantiquement vides), il est difficile de définir une fois pour toutes les principes selon lesquels ils se combinent avec les radicaux. Il en résulte une sorte d'autonomie morphosyntaxique de ces éléments. Étant donné que les suffixes libres apparaissent surtout soudainement lors d'un emploi expressif, ils peuvent se combiner avec n'importe quel radical. C'est pourquoi, on peut parler de leur autonomie morphosyntaxique : «c'est désormais n'importe quelle finale qui s'attache au mot<sup>6</sup>». Ce fait influe sur la fonction générale de cet élément au sein d'unités dérivées : il devient purement expressif. En ce qui concerne son contexte d'emploi, il est très large, parce que le suffixe libre porte les valeurs telles que la réprobation, l'indignation, l'agacement, la moquerie, la satisfaction, la plaisanterie, etc. Aucune de ces valeurs n'est présumée d'emblée par le système. Au contraire, c'est le contexte d'énonciation ou l'intention du locuteur individuel qui déterminent le contenu de l'unité employée. Comparons les verbes suivants :

- (1) trouiller «avoir peur» : trouill**oter** «avoir peur»,  
 glander «perdre son temps» : glandouill**er** «perdre son temps»,  
 taper «sentir mauvais» : tap**oter**/tapouill**er** «sentir mauvais»

Nous avons affaire à des suffixes qui, bien qu'ils diffèrent formellement et, dans certains contextes fonctionnellement (*-oter* a la valeur diminutive et/ou fréquentative, *-ouiller* la valeur fréquentative), ici ont une même valeur : purement expressive. La fonction fréquentative peut néanmoins survenir aux effets expressifs ou déformateurs mais elle sera secondaire. L'effet final traduit un jugement personnel du locuteur. Ainsi, le verbe *tapoter* peut signifier : «sentir très mauvais», «exhaler une odeur de plus en plus mauvaise», «puer sans cesse». À son tour, le verbe *trouilloter*

<sup>4</sup> J.-P. Colin, J.-P. Mevel & Ch. Leclere : *Dictionnaire de l'argot*, Paris : Larousse, 1994.

<sup>5</sup> Selon la définition de H. Huot, le suffixe dérivationnel est un morphème sémantiquement non indifférent, ce qui aurait dû lui procurer une entrée lexicale à même titre que l'ont les unités lexicales autonomes (voir : H. Huot : *Morphologie—forme et sens des mots du français*, Paris : Armand Colin/Vuef, 2001).

<sup>6</sup> P. Guiraud : *L'argot, op.cit.* : 73.

signifie à la manière du précédent «avoir *très* peur» ainsi que «être *peureux*». La fonction du suffixe s'avère très importante : l'intensité d'une action, la valeur péjorative ou hypocoristique d'un phénomène donné sont traduites par l'intermédiaire d'un suffixe supposé libre de contenu.

La valeur exprimée par le verbe comportant un suffixe libre peut être renforcée à l'oral par des facteurs para-linguistiques tels que l'intonation, le ton de la voix, le débit de l'énoncé. C'est-à-dire, d'autres éléments peuvent accompagner un verbe à suffixe libre dans une réalisation concrète. Parmi les plus fréquents, on rencontre les comparaisons par *comme* ou les adverbes d'intensité. Tous ces moyens accessoires joints à la suffixation libre et à l'intonation permettent d'atteindre le but visé par l'usager de la langue, à savoir : rendre une forme plus expressive tout en gardant le contenu de départ. Bally dit que l'expressivité consiste entre autres en une modification possible du contenu en quantité et en qualité. «Le grossissement, la rénovation et la déformation peuvent survenir pour renforcer la valeur expressive des mots<sup>7</sup>». L'expressivité s'avère alors une fonction sémantique. Par conséquent, il est légitime de réfléchir sur le caractère vide de suffixes libres. Cet élément expressif, est-il vraiment vide de sens ?

### 3. Verbes à suffixe libre et synonymie

La suffixation libre, comme le remarque Kurt Baldinger, augmente considérablement le nombre de synonymes et en même temps la qualité de la synonymie<sup>8</sup>. Les verbes différemment suffixés peuvent véhiculer le même contenu sémantique. Par exemple : *tapoter* vs. *tapouiller* pour dire dans les deux cas «sentir mauvais». En voici d'autres exemples qui renvoient à «sentir mauvais» : *cogner* : *cognoter*, *rougner* : *rougnoter*, *corner* : *cornancher* : *cornanchouiller*, *schlinguer*/*chlinguer* : *schlingoter*/*chlingoter*, *schlipper* : *schlipoter*. Nous pouvons parler dans ces cas de la synonymie «presque parfaite» au dire de Baldinger. La synonymie existe ici aussi bien entre lexèmes hétérogènes comme *tapoter*, *cognoter* et *corner* qu'entre lexèmes ayant la même base dérivationnelle comme *tapoter*, *taper* et *tapouiller*. Evidemment, l'auteur reste réticent à l'égard de la synonymie absolue étant donné que les contextes d'emploi peuvent présenter des nuances définitoires pour un choix donné. En conclusion, nous pou-

<sup>7</sup> Ch. Bally : *Le langage et la vie*, *op.cit.* : 20.

<sup>8</sup> K. Baldinger : 'Les synonymes (presque) parfaits existent : en argot', in : G. Kleiber & M. Riegel (eds.) : *Les formes du sens : études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve : Duculot, 1997 : 41-49.

vons dire que, dans la majorité des cas cités, il est question de variantes expressives des verbes synonymes.

#### 4. Suffixe libre et expression de l'intensité

Les verbes à suffixe libre sont souvent employés dans la prose réaliste. Dans ce type de littérature, on présente fidèlement la langue quotidienne, «la vie du langage»<sup>9</sup>. A titre d'illustration, analysons les exemples suivants :

- (2) [...] **Si ça cognote ici...** Dans quoi qu'j'ai foutu mes mains ! (Gibeu)  
 Bon confrère et bon équipier, Jaspin, sur ce point rien à redire, **mais pourquoi Bon Dieu ! rougnotte-t-il aussi fort des pinceaux ?** (Simonin)  
 Fous le camp tout de suite ! Emporte tes fringues et **cal'te en vitesse !** (Machard)

Comme nous pouvons l'observer, la réalisation de l'expressivité au moyen des suffixes libres se fait ici dans le registre argotique ou familier. La fonction expressive y est assurée à la fois par l'emploi des interjections et d'autres moyens para-linguistique, toujours présents en situation d'énonciation. Non seulement l'expressivité, mais aussi l'intensité d'un procès sont accrues. La phrase :

- (3) Quand j'ai du blé, je **flambe comme un malade** (Renaud)

comporte le verbe *flamber* (jouer p. ex. : aux cartes) mais ce que nous savons des suffixes libres nous pousse à croire que le verbe *flamber* pourrait être échangé contre *flamboter* (jouer p. ex. : aux cartes). L'expression entière *flamboter comme un malade* traduit l'intensité très grande du procès et, en même temps, elle est une variante stylistique de l'expression *flamber comme un malade*. Des constructions semblables sont très fréquentes dans l'usage (p. ex. : *criailler comme un fou*, variante expressive de *crier comme un fou* et d'autres expressions équivalentes)<sup>10</sup>. A côté des suffixes analysés, *-oter* et *-ouiller*, on rencontre dans l'usage d'autres formes du même type, à savoir : *coniller* «duper quelqu'un» : *conillonner* «duper quelqu'un», *filer* «suivre quelqu'un» : *filocher* «suivre quelqu'un».

<sup>9</sup> Ch. Bally : *Le langage et la vie*, op.cit. : 20.

<sup>10</sup> S. Mejri : 'Séquences figées et expression de l'intensité—essai de description sémantique', *Cahiers de lexicologie* 65, 1994 : 111–121.

### 5. Verbes à plus d'un suffixe

Il arrive de rencontrer dans la communication orale standard des verbes à plus d'un suffixe. Ils constituent un cas singulier parmi les verbes analysés plus haut. La suffixation multiple consiste en ce qu'un radical est susceptible d'être allongé de deux suffixes à la fois. Dans de tels cas, il est de nouveau question des variantes expressives. Par exemple, nous pouvons l'observer dans les exemples suivants :

- (4) **mordiller** (< mordre) : **mordillonner**  
 «mordre à plusieurs reprises» : «mordre à plusieurs reprises»

L'analyse plus détaillée des verbes à plusieurs suffixes ne peut pas être automatique. Le verbe *mordiller* présente des traits distinctifs par rapport à *mordre*, sa base dérivationnelle, mais la forme *mordillonner* ne diffère pas de *mordiller* au niveau du sens. Il n'est que sa variante expressive. D'autres exemples ne font que confirmer cette règle. Comparons :

- (5) **sautiller** (< sauter) : **sautillonner**  
 «faire de petits sauts plus ou moins réguliers» : «faire de petits sauts plus ou moins réguliers»,  
**tordiller** (< tordre) : **tordillonner**  
 «tordre fortement» : «tordre fortement»,  
**piqueter** (< piquer) : **piquetonner**  
 «siroter» : «siroter»,  
**nasonner** / **nasiller** : **nasillonner**  
 «parler du nez» : «parler du nez»

Les fonctions grammaticales des suffixes combinés au sein d'une même unité disparaissent à la suite de la suffixation multiple. Le seul but est de rendre l'intensité élevée ou la valeur du procès. Par exemple, la forme *nasillonner* peut signifier soit «nasonner *sans arrêt*», soit «nasonner *légèrement* ou *beaucoup*», ainsi que «nasonner *souvent*», tout en exprimant peut-être l'agacement du locuteur dû à l'impression auditive inconfortable.

L'allongement d'un mot ne nie pas la loi de l'économie de la langue. Etant donné qu'un verbe formé de plusieurs suffixes est capable d'exprimer diverses valeurs, l'expression de celles-ci sans recours aux morphèmes cités aurait dû être exprimée autrement, par exemple par le développement du groupe verbal et l'emploi d'adverbes ou d'autres tournures à fonction évaluative. De plus, un mot de forme étonnante, tel *mordillonner*, fait entendre mieux, semble-t-il, l'idée que le locuteur vou-

lait exprimer. Ainsi, tout verbe à plus de deux suffixes semble également possible.

## 6. Productivité des suffixes libres

D'autres formations dont la fonction primaire serait expressive nous paraissent possibles. Par exemple :

- (6) cracher «pleuvoir» : **crachouiller** «pleuvoir»,  
 gigoter «remuer vivement les jambes» : **gigotailier** «remuer vivement les jambes»,  
 piétonner «talonner vivement» : **piétonnailier** «talonner vivement»

Ce type de recherches s'est poursuivi à Lille où l'équipe SILEX, sous la direction de Danielle Corbin, travaillait dans le but de créer un dictionnaire dérivationnel du français. L'importance était de définir quels sont les mots possibles et les distinguer des formations impossibles ou inexistantes. Parmi les mots inexistantes, il y en a qu'il est possible de créer. Bien que les mots possibles sont généralement définis comme construits selon les règles de grammaire, le cas des verbes à suffixes libres reste discutable : leur dérivation implique que les principes de dérivation ne sont pas observés. Il s'agit en effet de l'emploi parasitaire des suffixes grammaticaux. Ainsi, le seul critère d'acceptabilité des unités en question semble être leur forme finale : que celle-ci ne gêne pas l'oreille et qu'elle soit suffisamment expressive pour évoquer une idée voulue.

## 7. Conclusion

Parmi les moyens linguistiques pouvant assumer la fonction expressive, les suffixes libres jouent un rôle important. Le fait qu'il soient dépourvus de fonction sémantique précise, permet d'augmenter l'expressivité d'un mot sans modifier le contenu de départ. Il est discutable si les morphèmes libres sont interchangeables dans tous les contextes. Différentes unités ayant la même base dérivationnelle véhiculent le même contenu mais elles diffèrent d'expressivité.

Le fait que les verbes à suffixe libre n'entrent pas dans la majorité des cas dans le système officiel de la langue, ne peut pas être un facteur discréditant pour leur acceptabilité. Pour qu'un mot entre au système

lexical d'une langue, et que l'orthographe d'une unité donnée se fixe, il faut qu'il soit employé longtemps.

On peut dire que la spontanéité des formations à suffixe libre leur procure une place spéciale dans le langage humain. Créées ad hoc, elles sont souvent très imagées et surviennent continuellement aux mots usités et deviennent dépourvus d'affectivité.